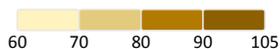


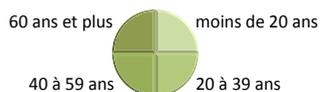
80 inactifs pour 100 actifs

Le rapport entre le nombre de personnes d'« âge inactif » (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) et d'« âge actif » (entre 20 et 59 ans), appelé aussi ratio de dépendance économique, mesure la pression des inactifs sur les actifs. Le poids des moins de 20 ans a baissé de 10 points depuis le recensement de 1989 (de 44 % à 34 %). A l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des 60 ans et plus s'est accrue de 5 points (de 7 % à 12 %). En 2014, il y a pour cent personnes d'âge actif, 80 personnes d'âge inactif. En métropole, la part des seniors étant beaucoup plus importante, ce ratio atteint 96 inactifs pour 100 actifs. En province Sud, on dénombre 79 inactifs pour 100 actifs, 77 en province Nord et 102 en province Iles Loyauté. Les ratios les plus élevés sont observés dans les communes où la population est soit très jeune (Lifou, Maré), soit très âgée (Boulouparis, Farino et Moindou). Les ratios les plus faibles caractérisent les communes à forte population active, comme Voh, Koné, Koumac et Nouméa.

Taux de dépendance démographique en 2014 : combien de personnes inactives pour 100 personnes actives



Population par tranches d'âge



Population par commune

